



Commune municipale

2607 Cortébert

AVIS DE CONSTRUCTION

Requérant :	Gillabert Roxane et Pellissier Régis, Rue des Sociétés 16, 2615 Sonvilier
Auteur du projet :	Gillabert Roxane et Pellissier Régis, Rue des Sociétés 16, 2615 Sonvilier
Propriétaire foncier :	Gillabert Roxane et Pellissier Régis, Rue des Sociétés 16, 2615 Sonvilier
Projet :	Remplacement chauffage à mazout par PAC extérieure, élimination citerne à mazout, démolition cabanon sis à l'Est du bâtiment principal, démolition bâtiment 2a et reconstruction d'un garage double, isolation périphérique du bâtiment principal, remplacement tabatières par fenêtres en pente, modification couleur façade, rénovations intérieures.
Lieu-dit	Les Oeuchettes 2 et 2a
Parcelle	889
Zone	H3
Dimensions	Selon plans déposés
Fondations garage	Béton
Façades garage	Briques/crépis
Toit garage	1 pan, inclinaison 3%
Zone de protection des eaux	Au
Dérogation(s)	Art. 16 RCC

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la feuille officielle du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicolpiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

2607 Cortébert, le 19 mars 2021

Secrétariat municipal